Image not found or type unknown

Pension contributive entretien et d'education

Par **pepprince**, le **04/09/2008** à **18:57**

je suis en garde alterné ,j'ai 2enfants et je dois donner au titre d'une pension "part contributive a l'entretetien et l'education des enfants" la somme de 200 euro

le probleme est que je ne sais pas ce qu'on entend par la et ma femme me demande constament de participer a tous les frais

cantine,vetements,rentrée scolaire,coiffeur....

dois je vraiment participer pour moitier ou doit elle se debrouiller avec cette somme
merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés